EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144184618

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26161230

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285

(9) RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

(3) COORDONNÉES : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1382

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
EH-684-EY(F)	01/12/2016	01/12/2016

Marque	Désignation commerciale
SKODA	SUPERB

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
TMBAH7NP7G7034742	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10SKDVP007K940	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

208572

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, ARD

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0746

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprochez du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	0 %		1 %	
Force verticales :	943 daN		664 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	282 daN	291 daN	181 daN	218 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		17 %	
Forces de freinage (efficacité) :	282 daN	291 daN	181 daN	218 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 60 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.9 %	-1.7 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-2.1 %	-2.9 %		